



DISCRÉDITÉ, LE CONSEIL DE LA CRÉATION ARTISTIQUE ARRÊTE LES FRAIS : BONNE NOUVELLE !

Le Conseil de la création artistique qui avait été mis en place par Nicolas Sarkozy le 2 février 2009, a annoncé son autodissolution le 29 avril dernier. A la vérité, il s'agit là d'une bonne nouvelle, comme l'a été auparavant l'abandon de la « Culture pour Chacun » en février dernier.

Dès son annonce, notre Fédération et la plupart des organisations professionnelles du secteur culturel avait dénoncé ce « machin ». Nous soulignons alors qu'il était « inacceptable de confier le rôle et la mission d'une institution républicaine à un conseil privé présidé par N. Sarkozy lui-même » et animé par Marin Karmitz.

Sans rire, le Président de la République a cru bon de saluer « le riche bilan du Conseil ». Pourtant, il n'y a pas de quoi être fier, comme en atteste par exemple la triste et stupide opération « Imaginez maintenant » qui en juillet 2010 a coûté pas moins de 3 millions d'Euros !

Cela étant rappelé, il reste à faire un vrai bilan financier de l'argent public qui a été versé (par Matignon ou bien par la rue de Valois ?) à ce pseudo Conseil. Et restituer ces sommes au bénéfice du Spectacle vivant qui réclame en vain depuis juillet 2009 un plan de développement.

Paris, le 04/05/2011

- Pour vous tenir informés à tout moment de l'actualité sociale, notre Fédération met à votre disposition : son site Internet au www.fnsac-cgt.com - Email : cgtspectacle@fnsac-cgt.com

FNSAC 14-16, rue des Lilas 75019 PARIS – Tel. : 01 48 03 87 60